
LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À APPORTER DES CHANGEMENTS AUX INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES ET A L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX. LES RÉVISIONS SONT LES SUIVANTES :

1. À la partie 2 – Instructions à l'intention des soumissionnaires, 2.7 Conférence des soumissionnaires; **SUPPRIMER** au complet et **REEMPLACER** par ce qui suit :

2.7 Conférence des soumissionnaires

Une conférence des soumissionnaires aura lieu à l'Édifice C.D.-Howe, au 235, rue Queen, le 28 septembre 2016. Cette conférence se déroulera de 13 h 30 à 15 h 30 (heure avancée de l'Est). Les participants doivent se présenter au poste de sécurité situé devant l'entrée principale. Au cours de cette conférence, on examinera la portée du besoin décrite dans la demande de soumissions et l'on répondra aux questions. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une soumission assistent à la conférence ou y envoient un représentant.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante avant la conférence pour confirmer leur participation. Les soumissionnaires doivent fournir par écrit à l'autorité contractante le nom de la ou des personnes qui assisteront à la conférence, ainsi que la liste des points qu'ils souhaitent aborder, au plus tard le 26 septembre 2016, à midi.

Les précisions ou les changements apportés à la suite de la conférence seront intégrés à titre de modifications à la demande de soumissions. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront quand même présenter une soumission.

2. À Annexe A, l'Énoncé des travaux; **ADJOUTER** la suivante :

Pièce jointe 2 de l'Annexe A : Dessins des plans d'implantation aux fins d'installation

Se reporter aux pièces jointes : « Installation Locations – plans d'installation.pdf »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION RESTENT INCHANGÉES.